Votre interlocuteur
M. Jean-Michel DUMAS
CABINET AQUITAINE PREMIUM
FINANCE
+33553014298
contact@cabinetapf.fr



DER
Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

©Wizio 2026 DER établi le 09/11/2026

DOCUMENT
D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Vous avez émis le souhait d'obtenir une réponse d'un professionnel contrôlé exerçant une activité réglementée.

Conformément aux principes de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés modifié par le décret n°2019-536 ainsi qu'au règlement général à la protection des données entrée en vigueur le 25 mai 2018 nous vous rappelons que la présente collecte d'information ainsi que leur exploitation sont effectuées dans votre intérêt et ont pour finalité de permettre au professionnel d'établir un profil de risque dans le but de fournir un conseil adapté à votre problématique.

La qualité de son travail dépendra étroitement de la véracité, de l'exactitude et de l'exhaustivité de vos réponses à ce questionnaire.

Si vous ne communiquez pas les informations requises, votre conseiller ne pourra pas poursuivre sa mission et devra s'abstenir de vous recommander les opérations, instruments et services relevant de son activité CIF. Il ne pourra vous fournir qu'une prestation d'information ou de recherche, une mission relevant d'un autre métier réglementé ou de la sphère non financière.

Vous reconnaissez avoir connaissance des tarifs de votre conseiller, de ses méthodes de travail et avoir en votre possession sa fiche d'information légale ANACOFI.

Votre conseiller s'est engagé au respect de règles de bonne conduite incluant le secret professionnel et la protection de vos données personnelles.

VOTRE CONTACT

M. DUMAS Jean-Michel
CABINET AQUITAINE PREMIUM FINANCE
ZAC DE NOMBEL - LE KUBE - 39 RUE DES PRUNIERS
47110 STE LIVRADE SUR LOT

Téléphone : **+33553014298**
Email : **contact@cabinetapf.fr**

INFORMATIONS

L'Entreprise :

Nom ou dénomination sociale : **CABINET AQUITAINE PREMIUM FINANCE**

Adresse professionnelle ou siège social :

ZAC DE NOMBEL - LE KUBE - 39 RUE DES PRUNIERS
47110 STE LIVRADE SUR LOT

SIREN: **842503112**
SIRET: **842503112 00026**
NAF/APE : **66.22 Z**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **CABINET AQUITAINE PREMIUM FINANCE.**

©Wizio 2026 DER établi le 09/11/2026

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par le Cabinet Aquitaine Premium Finance en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) à des fins de gestion et de prospection commerciale. Elles peuvent être transmises à ses prestataires et partenaires commerciaux uniquement à des fins de gestion.Ces données personnelles, nécessaires à la délivrance de nos services, sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du responsable de traitements.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité, ainsi que d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de ces données conformément aux dispositions applicables. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Cabinet Aquitaine Premium Finance par voie postale au :

CABINET AQUITAINE PREMIUM FINANCE
39 RUE DES PRUNIERS - ZAC DE NOMBEL - LE KUBE
47110 STE LIVRADE SUR LOT

ou par courriel à l'adresse : **contact@cabinetapf.fr**

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

CABINET AQUITAINE PREMIUM FINANCE
39 RUE DES PRUNIERS - ZAC DE NOMBEL - LE KUBE
47110 STE LIVRADE SUR LOT

©Wizio 2026 DER établi le 09/11/2026

CONSEILS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 18006565.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/welcome) au titre de l'activité réglementée suivante:

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

N° ORIAS : N°18006565

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : Lloyd's Insurance Company SA (AMA 5319)– dans le cadre d'un pouvoir de souscription et de gestion No B1532 CA2500005 consenti à PROGEAS SAS.

Numéros de polices : HYAIF16ADLARG-2840

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
123 IM	SOCIÉTÉ DE GESTION	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSIONS ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
ALTIXIA	SOCIETE DE GESTION	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSIONS ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
CAP FONCIERES ET TERRRITOIRE	SOCIETE DE GESTION	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSIONS ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
CORUM	SOCIETE DE GESTION	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSIONS ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
INTER INVEST	SOCIÉTÉ DE GESTION	PARTENAIRE SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSIONS ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
SOGENIAL	SOCIETE DE GESTION	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
STARINVEST	SOCIÉTÉ DE GESTION	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSIONS ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS

ASSURANCE

Courtier

CABINET AQUITAINE PREMIUM FINANCE est une SASU au capital de 2000 euros, immatriculée au RCS de AGEN sous le n° 842 503 112, dont le siège social est situé 39 RUE DES PRUNIERS - ZAC DE NOMBEL - LE KUBE 47110 STE LIVRADE SUR LOT.

Membre de l'ANACOFI (ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS FINANCIERS) et de l'ANACOFI COURTAGE.

Nous avons la qualité d'intermédiaire en assurances (IAS*), immatriculé à l'ORIAS sous le n° 18006565 (informations consultables à l'adresse suivante : *www.orias.fr)*
En qualité de :

- Conseiller en investissements financiers (CIF) depuis de 30/08/2024
- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) depuis le 30/08/2019

*IAS (Intermédiaire en Assurance) :

Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) positionné dans la catégorie « B » selon l'article L.520-1 II 1°, non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation et travaillant avec un nombre restreint de fournisseurs, contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR), 4, Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09 - (cf. article L. 612-2, II, 1° du Code monétaire et financier).

L' activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : http://www.acpr.banque- france.fr/accueil.html

Depuis le 1er janvier 2023, adhésion à une Association Professionnelle agrée par l'ACPR : ANACOFI-COURTAGE.

N° ORIAS : N°18006565

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : Lloyd's Insurance Company SA (AMA 5319)– dans le cadre d'un pouvoir de souscription et de gestion No B1532 CA2500005 consenti à PROGEAS SAS.

Numéros de polices : HYAIF16ADLARG-2840

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
ALPTIS	ASSUREUR	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION SUR ENCOURS
AMI3F	COURTIER GROSSITE	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISION SUR ENCOURS
APIVIA	ASSUREUR	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISION SUR ENCOURS

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
APIVIA- GROUPE MACIF	COURTIER GROSSISTE	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION SUR ENCOURS
APRIL	COURTIER GROSSISTE D'ASSURANCES	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION SUR ENCOURS
CORUM	SOCIETE DE GESTION	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION SUR FRAIS DE SOUSCRIPTION
GÉNÉRALI	COMPAGNIE D'ASSURANCE	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
NOVELIA GROUPE KEREIS	COURTIER GROSSITE	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION SUR ENCOURS
SWISSLIFE	COMPAGNIE D'ASSURANCE	COMMISSION SUR ENCOURS	COMMISSION ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
UAF	COMPAGNIE D'ASSURANCE	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
UNEP	ASSOCIATION D'ÉPARGNANTS	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS
VIE PLUS	COMPAGNIE D'ASSURANCE	PARTENARIAT SANS LIEN CAPITALISTIQUE	COMMISSION ET RETROCESSIONS SUR ENCOURS

©Wizio 2026 DER établi le 09/11/2026

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Saisir un médiateur :

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

M. Rémi BOUCHEZ, Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris cedex 02

Site internet :
https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441PARIS CEDEX 09

Site internet :
https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur

©Wizio 2026 DER établi le 09/11/2026

RÉMUNÉRATION

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués : Montant HT [...] et TTC [...]

Option 1 : Dans le cas d'un conseil CIF dit indépendant, la rémunération du conseiller lui sera versée par le client et dans le cas où le conseiller reçoit une quelconque rémunération de quelques fournisseurs qu'il soit d'instruments financier, il s'engage à reverser celle-ci aussi rapidement que possible au client.
Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière indépendante, votre conseiller s'engage à ne pas conserver les commissions et à vous les reverser aussi rapidement que possible. Ainsi dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers disponibles sur le marché. Ces instruments sont suffisamment diversifiés quant à leur type et à leurs émetteurs, ou à leurs fournisseurs et ne se limitent pas à ceux avec lesquels le conseiller entretient des relations étroites prenant la forme tous liens capitalistiques, économiques ou contractuels pouvant remettre en cause l'indépendance du conseil fourni.

Option 2 : Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.
Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation, nous mettons à disposition du Client un espace dédié et sécurisé permettant d'interagir avec son conseiller. Cet espace constitue le principal canal d'échange et offre diverses fonctionnalités, notamment :

- La mise à jour des éléments de connaissance et de profil du client,
- La transmission sécurisée de documents,
- L'accès aux informations relatives aux actifs et au passif du Client, notamment via des mécanismes d'agrégation de données financières,

Le Client autorise expressément, le cas échéant, le conseiller à recevoir directement de la part des compagnies d'assurance, établissements bancaires et autres organismes financiers, les informations le concernant, sous réserve qu'un contrat ait été préalablement conclu avec ces entités dans le cadre de la prestation du conseiller.

Préférence pour la Communication Électronique

Afin d'assurer une fluidité et une réactivité maximales, la communication sera prioritairement réalisée par voie électronique, notamment via l'espace dédié, le courrier électronique ou d'autres outils numériques sécurisés. Toutefois, le Client conserve la possibilité de demander une communication sous format papier pour tout document, ce qui lui sera fourni sur demande spécifique.

Sécurisation des échanges

Nous nous engageons à assurer la confidentialité et la sécurité des informations échangées. Tous les échanges électroniques transitent via des canaux sécurisés, et l'accès à l'espace dédié est protégé par des dispositifs d'authentification renforcée.

Conservation des Documents et Historique des Échanges

Les documents et échanges réalisés dans l'espace dédié sont conservés pendant une durée conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Le Client peut accéder à son historique et en demander une extraction à tout moment.

En acceptant ces modalités de communication, le Client reconnaît être informé des moyens privilégiés d'échange avec son conseiller et des conditions de transmission des informations relatives à son patrimoine

RÉCLAMATIONS

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

ATTENTION /RAPPEL : S'agissant des procédures et de l'organisation du traitement des réclamations, il convient de se reporter également au Code Intérieur / Traitement des Réclamations-Procédures et Organisation

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

CABINET AQUITAINE PREMIUM FINANCE
39 RUE DES PRUNIERS - ZAC DE NOMBEL
47110 STE LIVRADE SUR LOT

Par tel : 05.53.01.42.98

Par mail : contact@cabinetapf.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

RGPD

Dans le cadre de ses prestations, notre cabinet est amenée à traiter des données personnelles du client, nécessaires à l'exécution de la relation contractuelle et, le cas échéant, pour satisfaire à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), notre cabinet s'engage à ne collecter et traiter les données qu'au regard des finalités convenues avec le client, à préserver leur sécurité et leur intégrité, et à ne les communiquer qu'aux tiers strictement nécessaires à l'exécution des prestations ou en vertu d'une obligation légale.

Les données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle augmentée d'une période de cinq (5) ans à compter de sa cessation, conformément aux obligations légales applicables (notamment celles de l'AMF et de l'ACPR). Certaines données peuvent être conservées au-delà, jusqu'à dix (10) ans, lorsque la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme l'exige.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité de ses données, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ses données personnelles. Lorsque le traitement repose sur son consentement, celui-ci peut être retiré à tout moment.

Pour exercer ses droits, le client peut adresser une demande sur support durable (courrier ou email) à l'attention du responsable de traitement du cabinet. En cas de difficulté, le client peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :
Date :
Signature :

Le Conseiller

Fait à :
Date :
Signature :

©Wizio 2026 DER établi le 09/11/2026

MENTIONS LÉGALES

Mentions légales

CABINET AQUITAINE PREMIUM FINANCE est une SASU au capital de 2000 euros, immatriculée au RCS de AGEN sous le n° 842 503 112, dont le siège social est situé ZAC DE NOMBEL -LE KUBE - 39 RUE DES PRUNIERS 47110 STE LIVRADE SUR LOT.

Assurance souscrite auprès de : Lloyd's Insurance Company SA (AMA 5319)– dans le cadre d'un pouvoir de souscription et de gestion No B1532 CA2500005 consenti à PROGEAS SAS.

Numéro de police : HYAIF16ADLARG-2840

Le cabinet n'encaisse pas de fonds.

Membre de l'ANACOFI (ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS FINANCIERS), ANACOFI CIF sous le numéro E010939 et de l'ANACOFI COURTAGE.

Nous avons la qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 18006565 (informations consultables à l'adresse suivante : www.orias.fr)

En qualité de :

Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) depuis le 30/08/2019

Conseiller en investissements financier (CIF) depuis le 30/08/2024

Courtier d'assurance ou de réassurance (COA), positionné dans la catégorie « B » selon l'article L.520-1 II 1°, non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ou de capitalisation et travaillant avec un nombre restreint de fournisseurs, contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4, Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09 - (cf. article L. 612-2, II, 1° du Code monétaire et financier).

Dans le cadre de la réalisation de sa mission en tant que Courtier d'assurance ou de réassurance (COA), de Conseiller en Investissements Financiers (CIF) et pour mieux répondre aux attentes des clients, le Cabinet Aquitaine Premium Finance collabore avec un large réseau de partenaires en assurances, placements, investissement en immobilier et courtiers en crédit.

L'autorité en charge du contrôle de nos opérations est l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) située 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09.

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 18006565.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : https://www.orias.fr/welcome) au titre de l'activité réglementée suivante.

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org.

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

©Wizio 2026 DER établi le 09/11/2026